

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1337/SG/AI portant abrogation d'une décision relative à l'exercice du commerce des boissons.

n° 72-1337/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
11 septembre 1972

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1972

Date du numéro
25 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 592 du 6 mai 1964 autorisant M. Abdourahim Mohamed Abdaillah à exploiter une licence de boissons, 30, rue Soleillet à Djibouti, est abrogée.